



Informations de la CFMP

106^e séance plénière du 1^{er} décembre 2016 à Berne

Informations de la sous-commission Reconnaissance

La sous-commission Reconnaissance a élaboré 30 rapports finaux à l'intention du plénum de la CFMP. Ces rapports ont été discutés en première lecture et adoptés en plénum de la CFMP. La procédure s'est avérée complexe, en particulier parce qu'il s'agit de traiter les rapports en question de manière aussi homogène que possible. Le plénum a pris connaissance et discuté des remarques que la sous-commission Reconnaissance lui a soumises sous la forme d'un exemple de rapport inadéquat. Tous les points que la sous-commission Reconnaissance communique en plénum sont rassemblés dans une liste. Celle-ci est envoyée dans une version actualisée en même temps que l'invitation à la séance plénière. Au besoin, les membres de la CFMP transmettent les informations à leurs experts scolaires.

Procédure de reconnaissance

La CFMP a statué en première lecture sur plus de 30 procédures de reconnaissance, dont cinq ont été assorties de conditions. Une procédure de reconnaissance a été traitée en deuxième lecture. Les demandes de reconnaissance, qui concernent dans leur grande majorité des filières de formation de la MP 2, émanent des cantons d'Argovie, de Berne, de Lucerne, de Saint-Gall, de Schwyz, de Vaud et de Zoug.

L'expression «blended learning» est utilisée en français, en allemand et en italien

Aucune traduction française de l'expression «blended learning» ne s'est encore imposée en Suisse romande. En allemand et en italien, c'est l'expression anglaise qui est utilisée. Aussi la CFMP a-t-elle décidé que, dorénavant, l'expression «blended learning» serait également employée en français.

Dates des séances plénières 2017

En 2017, les séances plénières auront lieu aux dates suivantes: 3 février, 10 mars, 8 juin, 12 septembre, 23 novembre.

Anette Hegg, responsable du secrétariat de la CFMP

13 décembre 2016